

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier Aligre Gare de Lyon du 3 juin 2021, 18h30

Présents : 8 conseillers de quartier et 8 membres associés, Laurent HIDALGO-FRIAZ pour le pôle démocratie locale de la Mairie du 12^e et Mathieu DELMESTRE, Maire de quartier, adjoint à la maire du 12^e en charge des mobilités.

Sont excusés : 4 conseillers.

Point sur le travail relatif au diagnostic territorial, en vue de la révision du PLU :

Rappel du travail engagé sur le diagnostic partagé, en amont de la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit principalement de confronter le diagnostic réalisé par l'Atelier d'Urbanisme de Paris (APUR) à partir de données objectives et de le confronter avec le ressenti des habitants.

La première réunion de lancement du travail a eu lieu le 19 mai 2021. Il a notamment été rappelé que le PLU est le document d'urbanisme qui, à l'échelle de la ville, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et qui fixe les règles générales d'utilisation du sol et de morphologie urbaine. Suite à la réunion, 3 marches exploratoires ont été organisées par le conseil. Le compte-rendu de la première a été transmis, les deux autres seront communiqués dans les meilleurs délais.

Si le PLU porte sur l'espace privé nos marches et réflexions touchent aussi l'espace public et seront utiles à l'occasion notamment d'Embellir votre quartier, qui permettra d'aborder l'aménagement de l'espace public l'année prochaine.

Un forum urbain se tiendra le 17 juin 2021. Il aura pour fonction de proposer des compléments au diagnostic de l'APUR en fonction des avis que nous aurons pu forger au sein de notre quartier. Pour ce forum, le conseil a accepté la candidature d'un binôme composé de Kassandra MC CLEERY et Romain MIGUERES pour représenter le conseil, avec Élisabeth PEYROUX et Eric ZUCARELLI comme suppléants.

Concernant le comité des mobilités, le binôme Elisabeth PEYROUX – Marc ELOY représente notre conseil.

La question des travaux d'aménagement et d'extension de l'opéra est évoquée. Ils devaient commencer en août 2021 mais ils ont pris du retard alors que l'impact pourrait être important pour le quartier. Le conseil demande à la mairie si elle peut lui indiquer des informations sur le début de ces travaux.

Réponse du Pole Démocratie Locale : Les travaux d'aménagement et d'extension de l'opéra Bastille relèvent de la compétence de l'Etat. Le porteur de projet étatique a été contacté, nous reviendrons vers vous pour de plus amples informations.

Le conseil demande aussi si les projets votés au budget participatif l'année dernière et qui concernent notre quartier ont bien été mis en œuvre.

Réponse du Pole Démocratie Locale : Le suivi des projets est disponible sur le site :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_projects&sort_order=asc&sort_name=7137789982722928526_random&query=*:*

Le Pôle Démocratie Locale est disponible pour toutes questions sur un projet en particulier.

Point sur Art en balade et soutien financier à la manifestation :

Il est rappelé qu'Art en balade se tiendra le 27 juin 2021. Tous les membres du conseil sont invités à s'y rendre voir à y participer en aidant à la mise en place. Pour ceux qui sont intéressés, ils peuvent écrire à Catherine MARCUS (catherinemarcus@orange.fr).

Un soutien financier à la manifestation est sollicité. Il est rappelé que le conseil de quartier (ainsi que celui de Jardins de Reuilly), est à l'origine d'Art en balade et qu'il accorde chaque année un tel soutien. En 2019, il s'est élevé à 500€.

Le conseil de quartier vote un soutien de 500€ pour les frais d'affichage et de restauration.

Un échange s'en suit sur les modalités de l'utilisation du budget du conseil et du soutien à des projets portés par des associations, qui mérite d'être clarifiés. Il est proposé d'arrêter une méthode en septembre. Lors des échanges, il est d'abord rappelé que ce soutien doit être fléché sur un poste de dépense en particulier, qui vise à soutenir un projet dans lequel le conseil est partie prenante. Nous pouvons en effet porter nos propres projets mais également en co-construire avec des associations et apporter nos ressources humaines et financières. C'est à l'occasion de projets portés par les conseils de quartier que sont nées des associations comme Art en balade, le cinéma itinérant et des projets comme la bibliothèque éco-itinérante.

Pierre Emmanuel CHARON nous apprend que le conseil de quartier Jardins de Reuilly avait mis au point un formulaire par lequel les associations du quartier peuvent proposer leurs projets. C'est une bonne proposition ou base de travail.

Le conseil manifeste sa volonté de travailler étroitement avec les associations. Il est proposé que nous nous rendions au forum des associations qui se tiendra le 11 septembre 2021 et de mettre à jour la liste des associations qui participent aux travaux du conseil comme membre associé.

Activités du centre social Annie Fratellini (Villiot-Rapée), présentées par Josafa PAREJO, directrice :

Le centre a déposé un projet au budget participatif visant l'aménagement d'une cuisine partagée, qui constitue une demande des habitants du quartier, mobilisés pour le projet. Cela permettra d'organiser des ateliers cuisine et des sessions de partage et de solidarité. Cela permettra aussi de proposer des goûters équilibrés aux enfants qui participent aux activités du centre. Outre la cuisine, l'espace d'accueil du centre sera rénové pour être plus fonctionnel et accueillant.

Ce projet inclut également la création d'un jardin potager à vocation pédagogique, sur un terrain du quartier laissé à l'abandon. Une partie du potager sera exploitée par une association de Parisculteurs, précédemment présents sur le quartier de Bercy. Dès le 14 juin sera inaugurée une fresque sur le mur du jardin, avec les jeunes du quartier.

L'actualité riche du centre est également présentée : Fête du jeu à Bercy le 3 juillet, fête de la résidence le 25 septembre, sorties pour les familles (zoo de Thoiry et à la Mer des sables), ateliers musique à destination des personnes handicapées un samedi par mois.

Il y a deux ans le conseil avait participé à la fête de la résidence, en offrant un goûter. Il serait intéressant que nous puissions participer à une ou plusieurs actions et y apporter un soutien, en tant que Conseil de quartier. Le principe est accepté par les conseillers et nous arrêterons en septembre une action sur laquelle une mobilisation du conseil sera la plus opportune.

Enfin, Josafa PAREJO rappelle que le centre avait organisé une sorte de marche exploratoire du quartier il y a deux ans, dont les résultats ont été transmis par mail pour le forum urbain.

Proposition de travail sur l'évolution possible des animations de solidarité intergénérationnelle destinée à un public senior, personnes à mobilités réduites, personnes isolées :

Un certain nombre de dispositifs et d'actions visent à permettre à tous de mieux vivre dans le quartier. Ils doivent être ancrés dans le quartier et se situer en proximité. C'est pourquoi Anik MONOURY rappelle qu'il est important que le conseil travaille en collaboration avec le conseil des seniors et le conseil local du handicap.

La commission Solidarité intergénérationnelle du conseil a diffusé depuis 2018 un « Quoi de neuf dans notre quartier ? », qui présente les animations proposées dans le quartier par les différentes associations et lieux d'animations. La dernière édition de mars 2021 proposait des animations virtuelles, du fait de la situation sanitaire. Des visites virtuelles seront aussi proposées dans le cadre du festival 12X12 qui débute vendredi 11 juin. Le projet du Lire et Faire Lire est également présenté. Il permet à des seniors de lire des contes, des récits... L'association a pour projet de monter une radio avec des lectures à destination des enfants, en partenariat avec la Maison des Ensembles. Ont été également évoqué une opération de lecture sous les voutes du viaduc des arts, organisé il y a quelques années ou encore la gazette du quartier édité par la MDE. Il est proposé qu'un budget soit voté pour que les divers documents d'information puissent être envoyés par courrier postal aux seniors et personnes n'ayant pas d'accès internet.

Le conseil de quartier est appelé à proposer et/ou à participer à de tels projets de solidarité. Là encore, le budget du conseil peut être mobilisé. N'oublions pas Paris en compagnie, un dispositif de solidarité qui permet à des seniors isolés d'être accompagnés par des personnes du quartier.

Pour toute initiative sur ces questions de solidarité intergénérationnelle, visites virtuelles, handicap : anik.monoury@gmail.com ainsi que Brigitte-Marie ubertallib@free.fr, très mobilisée sur les questions de solidarités, Paris en compagnie etc.

Enfin, Anik présente un projet qui avait été mené avec le conseil et qui consistait à réaliser des marches exploratoires appelées balades accessibilité. Presque toutes les rues ont été parcourues et les difficultés de passage pour les personnes à mobilité réduite ont été répertoriées. Ces travaux vont être transmis et il sera proposé que chacun fasse quelques rues pour voir si les choses ont évolué.

Proposition liée à la végétalisation des pieds d'arbre du quartier :

Pierre Emmanuel CHARON fait le constat que beaucoup d'espaces au pied de arbres sont sous-utilisés et parfois disgracieux. On constate également que certains permis de végétaliser ont été abandonnés. Il est donc proposé de mettre en place un système de plantation économe en argent et en entretien, grâce aux fleurs de jachère. Pour cela, il faut demander à la mairie que la DEV (le service des espaces verts) passe retourner la terre sur les emplacements identifiés. Les graines pourront ensuite être plantées. Après un temps d'entretien au début il n'y aurait plus besoin de re-

semier chaque année. Cette opération peut être faite avec les jardiniers de l'Aligresse, les enfants du quartier.... Une simulation est présentée au conseil (PJ)

Plusieurs freins sont néanmoins soulevés : le temps d'abord, puisqu'il faudrait semer assez rapidement (impérativement avant l'été). La question de l'arrosage ensuite. La mairie doit permettre l'accès aux points d'eau sur la voirie comme fait sur la place Bourgoin par l'association qui gère les bacs de o-plantations, ce qui peut présenter une difficulté. Par ailleurs, lorsque le terrain est au bord de la chaussée, le long d'une place de stationnement, il sera nécessairement piétiné par l'automobiliste, sauf à réserver un espace de cheminement le long de la chaussée pour rejoindre le trottoir goudronné. De même, les déchets peuvent nuire à la bonne réalisation du projet. Il sera enfin nécessaire de faire attention à laisser le passage aux personnes à mobilité réduite.

Il est également rappelé qu'il existe des ressources dans le quartier notamment les jardins partagés, des informations sur le site de Paris relatif au permis de végétaliser ainsi qu'un comité à la végétalisation, monté par la Mairie et auquel des membres du conseil peuvent participer. Le permis de végétaliser devrait d'ailleurs être revu.

Il est proposé dans un premier temps d'identifier quelques pieds d'arbres en tenant compte des contraintes énoncées et prendre contact avec l'élue en charge de la végétalisation pour voir ce qui est faisable. Le conseil pourra le cas échéant acheter un tuyau ou autre dispositif nécessaire. N'hésitez pas à vous manifester si vous voulez participer, en informant notamment pecharon@gmail.com.

Une liste de diffusion cq-agdl-vegetal@framalistes.org a été créée par Etienne afin d'aider à la concertation sur les prochains lieux à végétaliser.

Points divers :

Une information a été donnée par un membre du conseil sur la situation Place Henri Frenay, qui semble s'être dégradée depuis plusieurs semaines, marquée par une insécurité forte, une multiplication des cambriolages et des faits de violences. Un nouveau collectif de riverains s'est constitué en association le 2 juin dernier. Elle demande aux pouvoirs publics des actes forts qui permettraient d'améliorer rapidement la situation et de soulager les habitants de la place.

Mathieu DELMESTRE indique que la mairie est bien consciente du problème. Ainsi, d'autres collectifs de riverains de la place, constitués préalablement à l'association, ont été rencontrés et une première réunion regroupant les partenaires institutionnels s'était tenue un peu plus tôt dans la semaine. La nouvelle association devait également être reçue.